



## **PROCEDURE LYCEE**

**INSCRIPTION - Section française**

### **ELEVE DE DROIT SANS TEST**

- **LES ELEVES ARRIVANT D'UN ETABLISSEMENT HOMOLOGUÉ À PROGRAMME FRANÇAIS SONT DISPENSES DE TEST D'ENTREE.**

**Etape 1 – PRE-INSCRIPTION - DEPOSER AU SECRETARIAT DE SCOLARITE LE DOSSIER COMPLET**

**Etape 2 - VALIDATION - Délivrance d'une attestation d'inscription**

Après examen du dossier et validation des pièces fournies, il vous appartiendra de compléter le dossier avec les pièces justificatives exigées et de vous acquitter des frais de scolarité. L'inscription de votre enfant sera alors considérée comme définitive et un document d'attestation d'inscription vous sera délivré.

### **ELEVE AVEC TEST DE POSITIONNEMENT**

- **ELEVE PROVENANT D'UN ETABLISSEMENT A PROGRAMME FRANÇAIS NON HOMOLOGUE ET ELEVE DE NATIONALITE FRANCAISE PROVENANT D'UN ETABLISSEMENT A PROGRAMME FRANÇAIS NON HOMOLOGUE.**

**Etape 1 – PRE-INSCRIPTION - DEPOSER AU SECRETARIAT DE SCOLARITE LE DOSSIER COMPLET**

**Etape 2 - COMMUNICATION D'UNE CONVOCATION DE L'ELEVE A UN TEST DE POSITIONNEMENT**

- 1h – Test de français (2h pour une entrée en 1<sup>ère</sup>)
- 1h – Test de mathématiques
- 30 mn – Anglais
- 30 mn – Histoire-géographie

**Etape 3 - COMMISSION D'EVALUATION : COMMUNICATION DES RESULTATS A LA FAMILLE**

**Etape 4 - VALIDATION - Délivrance d'une attestation d'inscription**

Après acceptation de l'inscription de votre enfant sur le niveau de classe indiqué suite aux résultats des tests, il vous appartiendra de compléter le dossier avec les pièces justificatives exigées et de vous acquitter des frais de scolarité. L'inscription de votre enfant sera alors considérée comme définitive et un document d'attestation d'inscription vous sera délivré.